



Non respect des droits de visites et d'hebergement

Par **dumon_old**, le **05/04/2007** à **22:36**

bonjour voila mon souci cela fait presque 11ans que je suis separere du pere de mon fils qui va bientot avoir 11ans le mois prochain nous avons tout les deux une ordonnance du j.a.f. sur le droit de visite et d'hebergement le jugement classic mais celui ci ne respect rien surtout au niveau de vacances scolaire quand i dois venir le chercher il ne vien pas il ne previn meme pas pendant les grandes vacance scolaire il le prend pendant 3semaines a la place d'un mois et l'envoie toujours chez ses grands parents ce qu'il m'enbete par dessu tout c'est qu'il ne s'occupe pas de son fils et que je suis obliger de lui donner quand meme alors que mon fils ne veut plus aller chez son pere que puige faire car je n'ai plus envie de voir mon fils souffrire car son pere ne veut pas s'occuper de lui.il paye une penssion allimentaire de 152.45euros par mois et dit que c'est trop je sais qu'il ma parler d'avoir sa garde comme ca il arrivera a mieux s'en sortir finacierement esqu'il peut l'optenir? mon fils dort dans la meme chambre que son frere qui a 2ans et il joue la dessus suige vraiment dans l'ilegaliter car mon fils na pas sa propre chambre et qu'il on 9ans de diffrence? je suis vraiment despere je ne dort presque plus les nuits de peur qu'il obtien sa garde depuis que mon fils es bebe son pere ne s'en ai jamais occuper je n'ai pas envie de perdre mon bebe meme s'il va bientot avoir 11ans merci de me repondre le plus vite une maman tres triste